

LETTRE DU CENTRE N° 166

Objet : Séminaire des responsables de la filière Particuliers Agirc et Arrco

Le Centre de Formation et des expertises métiers du GIE Agirc-Arrco organise chaque année, en lien avec la direction du Produit Retraite, un séminaire destiné aux responsables de la filière Particuliers Agirc et Arrco. Son objectif est de faire le point sur les évolutions réglementaires et techniques de la gestion des participants et de leurs droits, de l'information aux actifs, de la liquidation et de la gestion des allocations et des allocataires.

Ce séminaire se déroulera les lundi 23 et mardi 24 mars 2015 au Novotel Paris Charenton, 5 place des marseillais 94227 Charenton le Pont. La participation des responsables de service à ces travaux nous semble être particulièrement importante. Ils doivent, en effet, appréhender les transformations et évolutions en cours ou à venir pour mieux accompagner leurs conséquences au sein de leurs équipes.

Vous trouverez ci-joint le contenu prévisionnel de ce séminaire.

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 2 mars 2015 au Centre de formation et des expertises métiers du GIE Agirc-Arrco (fax : 01.71.72.16.11; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

P.J. : - Contenu du séminaire
- Bulletin d'inscription

Destinataires :

*Direction générale
Direction des ressources humaines
Direction de la Communication
Direction Retraite
Responsables de la filière Particuliers
Responsable formation
Pour info : secrétaire du CE*

Séminaire Responsables de la filière Particuliers Agirc et Arrco

23 et 24 mars 2015

Contenu prévisionnel

- L'actualité de la retraite et des régimes Agirc et Arrco, par François-Xavier SELLERET, Directeur Général du GIE Agirc-Arrco
- Les prévisions de flux de liquidation,
- Le point sur les évolutions réglementaires
- L'actualité juridique,
- Les résultats des travaux menés dans le cadre de l'article 8 de l'ANI du 13 mars 2013,
- Un point de situation des projets de la DPR,
- Les perspectives d'évolution de la gestion des allocataires et des allocations,
- Benchmark de représentants d'organismes proches des nôtres.

Bulletin d'inscription

Séminaire Responsables de la filière Particuliers Agirc et Arrco

23 et 24 mars 2015

Novotel Paris Charenton, 5 place des Marseillais, 94227 Charenton Le Pont

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Nom et adresse de l'organisme : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme _____

au nom de l'organisme (autre service) : **Service** _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme (*): _____

Nom du correspondant (*): _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation au séminaire est fixé à 750 euros + 39 € de repas (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Nom et Fonction

Signature

**A renvoyer avant le 2 mars 2015
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers Agirc Arrco
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou email : gie.cfp@agirc-arrco.fr**